



Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

50, rue de Chabrol 75010 Paris Tél. : 01.48.00.04.92 www.admd.net

Délégation des Hautes Pyrénées
7, rue du prince Mirat 65100 Lourdes
05.62.42.16.08 admd.ab@wanadoo.fr

Réunion débat

SAMEDI 10 MARS 16H00 à 18H00
Palais des Congrès de Lourdes

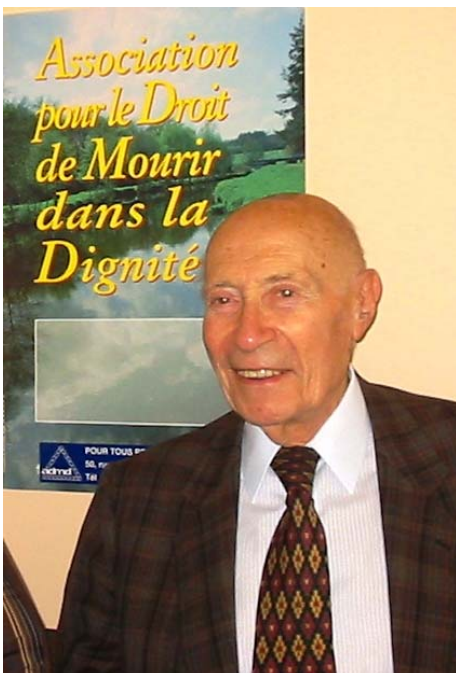
Avec :

Henri CAILLAVET,
Président d'honneur de l'ADMD,
sénateur, ancien ministre,

Jacqueline HERREMANS, avocate,
Présidente de l'ADMD Belgique,
Présidente de la Fédération mondiale des ADMD.

Dr Chantal Lacotte co-déléguée 65,
Alain Barrouillet délégué 65, administrateur.

« Liberté et fin de vie »



Henri Caillavet
dédicacera de 14h30 à 15h30
son ouvrage d'entretiens avec
l'historien Paul Marcus :

« Un esprit libre ».

Librairie de l'Espace Culturel Leclerc
9, place du Champ Commun à Lourdes.

Jacqueline HERREMANS

avocate au barreau de Bruxelles (association Lallemand & Legros)

Tél. bureau : + 32 2 648.75.30 fax : + 32 2 648.78.41

jacqueline.herremans@lallemand-legros.be

CURRICULUM VITAE

- née le 14 mars 1954 à Watermael-Boitsfort (Bruxelles)

Etudes

- diplômée en humanités gréco-latines, Athénée Royal d'Uccle (1971)
- licenciée en droit – Université Libre de Bruxelles – ULB (1976)
- licenciée en droit européen de l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB (1977)

Profession

- avocat(e) au barreau de Bruxelles (association Lallemand & Legros)

Activités en matière éthique:

- membre du Comité consultatif de bioéthique depuis juin 2000
- membre de la Commission fédérale de contrôle et d'évaluation de la loi relative à l'euthanasie (nomination par AR du mois d'août 2002)

Responsabilités dans le milieu associatif

- membre du conseil d'administration et trésorière du Centre d'Action Laïque - CAL
- Présidente de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité – ADMD
- Présidente de la World Federation of Right to Die Societies
- membre du Conseil d'Administration de l'asbl Mémoire d' Auschwitz
- vice-présidente du Centre Culturel d'Uccle

Publications

Diverses publications liées à l'éthique et au droit médical (droits des patients - déclarations anticipées – euthanasie)

NOTE DE LECTURE

Ce livre se présente sous forme d'entretiens avec l'historien Paul MARCUS, permettant de rompre la monotonie de « mémoires » ou de « souvenirs ».

Le fil conducteur est l'attachement d'Henri CAILLAVET à la liberté, à la laïcité, aux véritables valeurs républicaines et aux questions existentielles qu'il a pu approfondir dans la grande famille de la maçonnerie.

La première partie de ces entretiens porte sur l'histoire, sur ses rencontres avec des personnages figurant aujourd'hui dans la « grande galerie de l'histoire ». Qu'on en juge :

Le Maréchal JOFFRE, Georges CLEMENCEAU, Joseph CAILLAUX, Jean ZAY, Léon BLUM ; après guerre, Edouard HERRIOT qui a guidé avec clairvoyance les débuts de sa carrière politique ; Paul RAMADIER, cofondateur de la « Fraternelle Parlementaire » ; Pierre MENDES FRANCE dont il fut l'un de ses ministres. Edgar FAURE, Maurice BOURGES-MAUNOURY et surtout Jacques CHABAN-DELMAS furent ses amis, et c'était avec eux, notamment, qu'Henri CAILLAVET participa en tant que législateur ou ministre, au redressement du pays, bilan dont peut s'enorgueillir la IV^e République si injustement critiquée.

Ses fonctions, puis plus tard siégeant au Sénat, l'amènèrent à des rencontres avec les « grands » du monde : Winston CHURCHILL, KHROUTCHEV, MAO et l'énigmatique CHOU-EN-LAI, Golda MEIR, Salvador ALLENDE, le Shah d'Iran.

Les heures sombres de l'Etat français de Vichy, la collaboration, l'exclusion des francs-maçons et des juifs, ces mesures infâmes amenèrent Henri CAILLAVET à entrer en Résistance et à participer au groupe « Combat ».

Elu député puis sénateur du Lot-et-Garonne, mais étant d'instinct « un esprit libre », titre de ces entretiens, il a fait de la politique « autrement », refusant de faire partie de la « République des électeurs », il a préféré être membre actif de la « République des citoyens ». Il s'engageait ainsi à respecter ses engagements supérieurs pour lui aux honneurs d'une carrière ministérielle qui ne lui aurait pas permis d'être libre. Quel gouvernement aurait pu durer un tant soit peu, avec un Henri CAILLAVET proposant, en 1947, un projet de loi sur l'avortement ?

Au Sénat, il s'efforça de faire passer des mesures, jugées d'avant garde, pour donner un souffle d'air à la société, mais aussi à la vie, par la loi qui porte d'ailleurs son nom, sur la greffe d'organes.

La dernière partie des entretiens porte une réflexion sur la vie, la mort, le non-Dieu, les valeurs de la franc-maçonnerie auquel son attachement est toujours aussi intangible.

Les entretiens s'ouvrent par une préface de Christian PONCELET, Président du Sénat, et se terminent par une « lettre ouverte à Henri CAILLAVET », de Denys POUILLARD, professeur de Science politique, et la post-face de Noëlle LENOIR, ancienne ministre.

« Un esprit libre » : une agréable et enrichissante lecture.